

Communiqué de presse – Jeudi 25 juillet 2013

Une « Life » de + pour le râle des genêts !

Après un printemps et un début d'été particulièrement humides, l'inondation d'une grande partie des prairies alluviales a considérablement contrarié l'installation des râles des genêts sur leur site de reproduction. Avec les fortes chaleurs de juillet, la reprise des travaux agricoles bat son plein, entamant une deuxième saison du programme Life + râle des genêts, où sont notamment prévus les suivis des râles et des fauches.

Naturalistes et agriculteurs sont à pied d'œuvre jusque début août pour suivre ensemble les travaux de fauches afin d'essayer de préserver les râles éventuellement présents (adultes et jeunes), tester l'utilisation de la barre d'envol placée à l'avant du tracteur devant la faucheuse, mettre en place des mesures d'urgence sur certaines prairies en partenariat avec les éleveurs volontaires et assurer ainsi la tranquillité des oiseaux. En substance, tout un programme !

Le râle des genêts, espèce emblématique des vallées alluviales est aujourd'hui quasiment disparu de la plupart de ses sites historiques qui se comptait en milliers d'individus au début du 20^{ème} siècle. Il n'est plus présent qu'à trois minuscules centaines d'exemplaires sur des sites. Désormais classé "En danger" sur la liste rouge des espèces menacées du territoire, il fait l'objet d'un plan national d'actions.

Les principales raisons de sa disparition

Les améliorations techniques sur les matériels agricoles, accompagnées de fauches plus précoces et toujours plus rapides, souvent dès le mois de mai, peuvent détruire les pontes et les couvées, affectant les adultes. De plus, les dernières décennies ont vu se convertir un certain nombre de prairies au profit des cultures (maïs, colza...) et dégrader largement les habitats de reproduction du râle des genêts, totalement incompatible avec ses exigences écologiques. Enfin, le maintien des dernières populations de râle des genêts est largement dépendant des Mesures Agro Environnementales (MAE) trop souvent jugées contraignantes par les agriculteurs.

Face à l'évolution des pratiques agricoles menaçant la biodiversité, il est aujourd'hui indispensable de revoir les dispositifs pour protéger les nids et les couvées, restaurer les sites de reproduction, et développer les apports scientifiques. La LPO, la LPO Anjou et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Picardie ont décidé de relever le défi de la survie de cette espèce en France et ont monté un programme européen Life.

Le dispositif Life + râle des genêts 2011/2015

Grâce au programme Life + Râle des genêts une synthèse nationale et trois études locales de ces mesures seront notamment réalisées, et déboucheront sur des propositions concrètes pour proposer des MAE à la fois plus attractives et plus adaptées. Pour ce faire, un investissement important sur le terrain et un lien étroit et permanent avec les exploitants et leurs représentants est nécessaire. Pour atteindre ces objectifs, trois principaux sites de reproduction de l'espèce en France, accueillant entre 70% et 80% de la population nationale font actuellement l'objet de toutes les attentions : la Moyenne Vallée de la Charente, la Moyenne Vallée de l'Oise et les Basses Vallées Angevines (65% des effectifs à elles seules).

Grâce aux suivis de reproduction, il est possible de localiser à la parcelle les mâles chanteurs et de proposer une compensation financière à l'exploitant, en échange d'un retard de fauche au 31 juillet. Au moins 80 hectares bénéficieront de cette mesure entre 2011 et 2015, ce qui devrait correspondre à la sauvegarde d'environ 60 individus.

Toujours avec l'objectif de réduire l'impact de la fauche, six « barres d'effarouchement », ou encore appelées barres d'envol, seront testées avec des exploitants partenaires.





Placées à l'avant du tracteur devant la barre de fauche, ce dispositif doit forcer les oiseaux à s'enfuir et leur éviter de passer dans la faucheuse.

Actualités du terrain

Sur les 3 sites de reproduction, les exploitants agricoles poursuivent leurs travaux en collaboration avec la LPO, la LPO Anjou et le CEN Picardie, afin d'améliorer les pratiques et permettre aux jeunes râles des genêts de finir leur croissance jusqu'à leur envol. Ces nouvelles fauches tardives sont actuellement en cours et se termineront courant août.

Les équipes de Picardie et de l'Anjou ont mis en place un suivi par radiopistage sur une vingtaine d'individus pour comprendre l'utilisation des prairies par les oiseaux lors des fauches et ainsi déterminer les sites refuge à protéger pour permettre aux râles de terminer la saison en toute quiétude.

La LPO vous invite à en savoir plus en participant aux suivis de fauche et en prenant contact avec les équipes sur le terrain, actuellement à l'œuvre sur les sites concernés.

La LPO en profite pour remercier l'Union Européenne, le ministère de l'Ecologie, la Région Poitou-Charentes, la Région Pays de Loire, la région Picardie, les départements de l'Aisne, de l'Oise et de Maine et Loire, Les agences de l'Eau Loire-Bretagne, la Seine-Normandie et Adour-Garonne, la Fondation du Patrimoine et Léa Nature pour leur soutien financier.

Informations complémentaires:

http://www.life-rale-genets.eu/

Contacts

CEN Picardie

Olivier QURIS: 06 88 24 79 69

LPO Anjou

Stéphanie HENNIQUE: 02.41.44.44.22

LPO France

Pierre REVEILLAUD: 05.46.82.12.34

Contact presse

Carine BREMOND carine.bremond@lpo.fr 06 34 12 50 69













